La MSA du Languedoc garantit la continuité de son activité

La MSA du Languedoc garantit la continuité de son activité et le versement des prestations à ses adhérents. Des mesures exceptionnelles sont mises en oeuvre pour maintenir le service et soutenir les familles, salariés, exploitants et employeurs agricoles.

L'action sanitaire et sociale reste en veille pour accompagner les assurés en situation de fragilités et répondre aux situations urgentes. Les dispositifs de crises et d'accompagnement restent opérationnels. Pour contacter le travailleur social de votre secteur, consultez la carte des travailleurs sociaux disponible sur languedoc.msa.fr rubrique Nous contacter / Nos agents sur le terrain.

La MSA est mobilisée sur les aspects de ***santé et sécurité au travail*** et accompagne les salariés et exploitants agricoles pour leur permettre de travailler en se protégeant et en protégeant leur entourage. Les médecins du travail et les conseillers en prévention des risques professionnels ont des fiches pratiques précisant les mesures sanitaires à respecter (les gestes barrières, organisation des espaces et du travail...) Consultez ces fiches sur languedoc.msa.fr rubrique Santé sécurité au travail. Si vous souhaitez bénéficier de conseils spécialisés, vous pouvez joindre le conseiller de votre secteur en consultant la carte des conseillers en prévention sur languedoc.msa.fr rubrique Nous rencontrer / Nos agents sur le terrain.
Les visites médicales (hors périodiques) sont maintenues uniquement pour les secteurs du transport, de l'énergie, de la distribution alimentaire, de la logistique, de la production agricole et de la coopération agricole.
Une question ? Les secrétaires du service médical recensent vos besoins avant de les transmettre aux médecins et infirmières. Pour le Gard et la Lozère, envoyez vos demandes à santetravail30.blf@languedoc.msa.fr et pour l'Hérault à santetravail34.blf@languedoc.msa.fr.

Pour toute autre démarche (droits, santé, famille, retraite...) utilisez les services en ligne sur le site Internet, depuis votre espace privé. Vous pouvez déposez vos documents y compris vos arrêts de travail et feuilles de soin.

Restez informé des dernières actualités en vous connectant régulièrement sur languedoc.msa.fr